

REPUBLIQUE FRANCAISE

SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DU GAVE DE PAU

Numéro SIRET : 20003064100019

POSTE COMPTABLE : Trésorerie Pau Municipale

M14

BUDGET PRIMITIF
voté par nature

BUDGET SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DU GAVE DE PAU

ANNEE 2019

SOMMAIRE

Pages	
	I. Informations générales
	A - Informations statistiques, fiscales et financières
	B - Modalités de vote du budget
	II. Présentation générale du budget
	A1 - Vue d'ensemble - Sections
	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
	B1 - Balance générale du budget - Dépenses
	B2 - Balance générale du budget - Recettes
	III. Vote du budget
	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV. ANNEXES	Jointes	Sans objet
A - Eléments du bilan		X
A1 - Présentation croisée par fonction	X	
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	X	
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	X	
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X	
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de répartition de l'encours	X	
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
A4 - Etat des provisions	X	
A5 - Etalement des provisions	X	
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
A7.1.1 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Section de fonctionnement	X	
A7.1.2 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Section d'investissement	X	
A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Section de fonctionnement	X	
A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Section d'investissement	X	
A8 - Etat des charges transférées	X	
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	X	
B - Engagements hors bilan		X
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	X	
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	X	
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	X	
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	X	
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	X	
B1.6 - Etat des engagements reçus	X	
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	X	
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	X	
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	X	
C - Autres éléments d'informations		X
C1 - Etat du personnel	X	
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	

SOMMAIRE

IV. ANNEXES	Jointes	Sans objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
C3.2 - Liste des établissements publics créés	X	
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	X	
D - Décisions en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures		X
D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
D2 - Arrêté et signatures	X	

<table border="1" style="display: inline-table;"> <tr> <td>6</td><td>4</td><td>4</td><td>4</td><td>5</td><td>2</td><td>2</td><td>0</td> </tr> </table>	6	4	4	4	5	2	2	0	SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DU GAVE DE PAU BP 2019	BUDGET PRIMITIF
6	4	4	4	5	2	2	0			

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	200 000
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 in fine)	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyenne nationale du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	12,70	1 107,00
2	Produits des impositions directes/population		567,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	14,04	1 299,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	2,44	247,00
5	Encours de dette/population	6,66	931,00
6	DGF/population		190,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0,1335	0,5880
8	Dépenses de fonct. et remb. de la dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	1,0334	0,9230
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,1741	0,1900
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,4742	0,7200

Informations financières - ratios - EPCI non dotés d'une fiscalité propre et comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses d'exploitation/dépenses réelles de fonctionnement	0,8305	
2	Produits de l'exploitation et du domaine/recettes réelles de fonctionnement	0,0100	
3	Transferts reçus/recettes réelles de fonctionnement	0,9819	
4	Emprunts réalisés/dépenses d'équipement brut		
5	Encours de dette	1 332 665,1400	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

- (1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).
- (2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.
Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT).
Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios pré respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.
- (3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement,
 - avec les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B3,
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	3 440 700,00	2 854 030,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		586 670,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		3 440 700,00	3 440 700,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	2 217 472,38	2 095 798,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	115 462,62	13 290,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		223 847,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		2 332 935,00	2 332 935,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	5 773 635,00	5 773 635,00
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificative et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telle qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	350 472,00		1 989 290,00	1 989 290,00	1 989 290,00
012	Charges de personnel et frais assimilés			320 000,00	320 000,00	320 000,00
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante	450,00		28 886,00	28 886,00	28 886,00
Total des dépenses de gestion courante		350 922,00	0,00	2 338 176,00	2 338 176,00	2 338 176,00
66	Charges financières	3 800,00		35 100,00	35 100,00	35 100,00
67	Charges exceptionnelles	101 957,00		2 000,00	2 000,00	2 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (20 000,00	20 000,00	20 000,00
022	Dépenses imprévues	4 622,00		146 660,00	146 660,00	146 660,00
Total des dépenses réelles de fonct.		461 301,00	0,00	2 541 936,00	2 541 936,00	2 541 936,00
023	Virement à la section d'investissement (856 124,00	856 124,00	856 124,00
042	Opé. d'ordre transfert entre sections (2)			42 640,00	42 640,00	42 640,00
043	Opé. d'ordre intérieur de la sect. fonct					
Total des dépenses d'ordre de fonct.		0,00	0,00	898 764,00	898 764,00	898 764,00
TOTAL		461 301,00	0,00	3 440 700,00	3 440 700,00	3 440 700,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 440 700,00
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges			9 102,00	9 102,00	9 102,00
70	Produits des services, domaine et vent	40 469,00		41 564,00	41 564,00	41 564,00
73	Impôts et taxes					
74	Dotations, subventions et participations	404 568,00		2 759 304,00	2 759 304,00	2 759 304,00
75	Autres produits de gestion courante					
Total des recettes de gestion courante		445 037,00	0,00	2 809 970,00	2 809 970,00	2 809 970,00
76	Produits financiers			10,00	10,00	10,00
77	Produits exceptionnels	4 038,00				
78	Reprises provisions semi-budgétaires					
Total des recettes réelles de fonct.		449 075,00	0,00	2 809 980,00	2 809 980,00	2 809 980,00
042	Opé. ordre transfert entre sections (2)			44 050,00	44 050,00	44 050,00
043	Opé. ordre intérieur de la sect. fonct.(2)					
Total des recettes d'ordre de fonct.		0,00	0,00	44 050,00	44 050,00	44 050,00
TOTAL		449 075,00	0,00	2 854 030,00	2 854 030,00	2 854 030,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	586 670,00
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 440 700,00
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (1)	854 714,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Solde de l'opération : DF 023 + DF 042 - RF 042

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks					
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)	6 000,00		417 962,00	417 962,00	417 962,00
204	Subventions d'équipement versées	5 630,00				
21	Immobilisations corporelles			52 842,00	52 842,00	52 842,00
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours			10 000,00	10 000,00	10 000,00
	Total des opérations d'équipement					
Total des dépenses d'équipement		11 630,00	0,00	480 804,00	480 804,00	480 804,00
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement reçues	58 702,00				
16	Emprunts et dettes assimilés	111 560,00		508 742,00	508 742,00	508 742,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)					
26	Participations et créances ratt. à des particip.					
27	Autres immobilisations financières	1 000,00		500,00	500,00	500,00
020	Dépenses imprévues	8 877,00		138 427,00	138 427,00	138 427,00
Total des dépenses financières		180 139,00	0,00	647 669,00	647 669,00	647 669,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers	373 596,00	115 462,62	1 044 949,38	1 044 949,38	1 160 412,00
Total des dépenses réelles d'invest.		565 365,00	115 462,62	2 173 422,38	2 173 422,38	2 288 885,00
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections			44 050,00	44 050,00	44 050,00
041	Opérations patrimoniales	5 630,00				
Total des dépenses d'ordre d'invest.		5 630,00	0,00	44 050,00	44 050,00	44 050,00
TOTAL		570 995,00	115 462,62	2 217 472,38	2 217 472,38	2 332 935,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	+	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=	2 332 935,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks					
13	Subventions d'investissement reçues (sf 138)			89 370,00	89 370,00	89 370,00
16	Emprunts et dettes assimilés	71 133,00		86 822,00	86 822,00	86 822,00
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	146 124,00				
Total des recettes d'équipement		217 257,00	0,00	176 192,00	176 192,00	176 192,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sf 1068)	14 439,00		16 601,00	16 601,00	16 601,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés					
138	Autres subv.d'investissement non transférables					
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)					
26	Participations et créances ratt. à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
024	Produits des cessions d'immobilisations			10 000,00	10 000,00	10 000,00
Total des recettes financières		14 439,00	0,00	26 601,00	26 601,00	26 601,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers	245 770,00	13 290,00	994 241,00	994 241,00	1 007 531,00
Total des recettes réelles d'invest.		477 466,00	13 290,00	1 197 034,00	1 197 034,00	1 210 324,00
021	Virement de la section de fonctionnement			856 124,00	856 124,00	856 124,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections			42 640,00	42 640,00	42 640,00
041	Opérations patrimoniales	5 630,00				
Total des recettes d'ordre d'invest.		5 630,00	0,00	898 764,00	898 764,00	898 764,00
TOTAL		483 096,00	13 290,00	2 095 798,00	2 095 798,00	2 109 088,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	+	223 847,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=	2 332 935,00

Pour information :

Il s'agit pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (1)	854 714,00
---	-------------------

(1) Solde de l'opération : RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 989 290,00		1 989 290,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	320 000,00		320 000,00
014	Atténuations de produits			
60	<i>Achats et variations de stocks</i>			
65	Autres charges de gestion courante	28 886,00		28 886,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
66	Charges financières	35 100,00		35 100,00
67	Charges exceptionnelles	2 000,00		2 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires	20 000,00	42 640,00	62 640,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>			
022	Dépenses imprévues	146 660,00		146 660,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		856 124,00	856 124,00
Dépenses de fonctionnement - Total		2 541 936,00	898 764,00	3 440 700,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 440 700,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement reçues		44 050,00	44 050,00
15	<i>Provisions pour risques et charges</i>			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)	508 742,00		508 742,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
	Total des opérations d'équipement			
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	417 962,00		417 962,00
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles	52 842,00		52 842,00
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours	10 000,00		10 000,00
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières	500,00		500,00
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>			
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation</i>			
45...	Opérations pour compte de tiers	1 160 412,00		1 160 412,00
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation comptes de tiers</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciation comptes financiers</i>			
3...	Stocks			
020	Dépenses imprévues	138 427,00		138 427,00
Dépenses d'investissement - Total		2 288 885,00	44 050,00	2 332 935,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 332 935,00
---	---------------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
013	Atténuations de charges	9 102,00		9 102,00
60	<i>Achats et variations des stocks</i>			
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	41 564,00		41 564,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>			
72	<i>Travaux en régie</i>			
73	Impôts et taxes			
74	Dotations, subventions et participations	2 759 304,00		2 759 304,00
75	Autres produits de gestion courante			
76	Produits financiers	10,00		10,00
77	Produits exceptionnels		44 050,00	44 050,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires			
79	<i>Transferts de charges</i>			
Recettes de fonctionnement - Total		2 809 980,00	44 050,00	2 854 030,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	586 670,00
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 440 700,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	16 601,00		16 601,00
13	Subventions d'investissement reçues	89 370,00		89 370,00
15	<i>Provisions pour risques et charges</i>			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)	86 822,00		86 822,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>		42 640,00	42 640,00
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation</i>			
45...	Opérations pour compte de tiers	1 007 531,00		1 007 531,00
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation comptes de tiers</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciation comptes financiers</i>			
3...	Stocks			
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>		856 124,00	856 124,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	10 000,00		10 000,00
Recettes d'investissement - Total		1 210 324,00	898 764,00	2 109 088,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	223 847,00
--	-------------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
-----------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 332 935,00
---	---------------------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
011	Charges à caractère général	350 472,00	1 989 290,00	1 989 290,00
60612	Energie - Electricité	400,00	800,00	800,00
60622	Carburants		7 000,00	7 000,00
60632	Fournitures de petit équipement		200,00	200,00
60636	Vêtements de travail		400,00	400,00
6064	Fournitures administratives	1 000,00	4 000,00	4 000,00
6068	Autres matières et fournitures		1 000,00	1 000,00
611	Contrats de prestations de services	3 000,00	36 000,00	36 000,00
6132	Locations immobilières	7 494,00	22 100,00	22 100,00
6135	Locations mobilières		7 200,00	7 200,00
615231	Voiries	155 000,00		
615232	Réseaux		1 231 829,00	1 231 829,00
61551	Matériel roulant		2 500,00	2 500,00
61558	Autres biens mobiliers		500,00	500,00
6156	Maintenance		2 500,00	2 500,00
6161	Multirisques	1 360,00	8 000,00	8 000,00
6168	Autres		26 750,00	26 750,00
617	Etudes et recherches	115 957,00	534 416,00	534 416,00
6182	Documentation générale et technique		2 989,00	2 989,00
6184	Versements à des organismes de formation		5 500,00	5 500,00
6188	Autres frais divers		557,00	557,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	279,00	833,00	833,00
6226	Honoraires		4 834,00	4 834,00
6231	Annonces et insertions	1 000,00	13 229,00	13 229,00
6236	Catalogues et imprimés	6 000,00	15 000,00	15 000,00
6237	Publications	8 900,00	31 915,00	31 915,00
6251	Voyages et déplacements		3 000,00	3 000,00
6257	Réceptions	5 082,00	1 500,00	1 500,00
6261	Frais d'affranchissement		2 500,00	2 500,00
6262	Frais de télécommunications		4 500,00	4 500,00
627	Services bancaires et assimilés	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6281	Concours divers (cotisations...)	44 000,00	16 738,00	16 738,00
012	Charges de personnel et frais assimilés		320 000,00	320 000,00
6218	Autres personnel extérieur		6 780,00	6 780,00
6332	Cotisations versées au FNAL		140,00	140,00
6336	Cotisations au centre national et CNFPT		3 326,00	3 326,00
6338	Autres impôts,taxes&vers.assimilés sur rém		420,00	420,00
64111	Rémunération principale		157 343,00	157 343,00
64112	NBI,supp. fam. de traite. & indemnité de ré		1 715,00	1 715,00
64118	Autres indemnités		67 673,00	67 673,00
64131	Rémunération		8 496,00	8 496,00
64138	Autres indemnités		2 974,00	2 974,00
6451	Cotisations à l'URSSAF		24 638,00	24 638,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite		45 195,00	45 195,00
6456	Versement au FNC du supplément familial		900,00	900,00
6475	Médecine du travail, pharmacie		400,00	400,00
014	Atténuations de produits			
65	Autres charges de gestion courante	450,00	28 886,00	28 886,00
651	Redevance pour concessions,brevets,lic	450,00	500,00	500,00
6531	Indemnités		27 322,00	27 322,00
6533	Cotisations de retraite		1 064,00	1 064,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'			

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
TOTAL GESTION DES SERVICES (a) = 011 + 012 + 014 + 65		350 922,00	2 338 176,00	2 338 176,00
66	Charges financières (b)	3 800,00	35 100,00	35 100,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	800,00	32 100,00	32 100,00
6615	Intérêts des comptes courants&de dépôts c	3 000,00	3 000,00	3 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	101 957,00	2 000,00	2 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles sur op.de g		2 000,00	2 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	101 957,00		
68	Dotations provisions semi-budgétaires (20 000,00	20 000,00
6865	Dot.aux prov. pour risques & charges finan		20 000,00	20 000,00
022	Dépenses imprévues (e)	4 622,00	146 660,00	146 660,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		461 301,00	2 541 936,00	2 541 936,00
023	Virement à la section d'investissement		856 124,00	856 124,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre se		42 640,00	42 640,00
6811	Dot.aux amort.des immo.incorporelles & co		42 640,00	42 640,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		0,00	898 764,00	898 764,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sec			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		0,00	898 764,00	898 764,00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT = DEPENSES REELLES + D'ORDRE		461 301,00	3 440 700,00	3 440 700,00

	+
RESTES A REALISER N-1	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 440 700,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
013	Atténuations de charges		9 102,00	9 102,00
6459	Remb. sur charges Sécurité Sociale et Pr		9 102,00	9 102,00
70	Produits des services, domaine et vente	40 469,00	41 564,00	41 564,00
70688	Autres prestations de service	25 910,00	22 539,00	22 539,00
70878	par d'autres redevables	14 559,00	19 025,00	19 025,00
73	Impôts et taxes			
74	Dotations, subventions et participations	404 568,00	2 759 304,00	2 759 304,00
7472	Régions	64 013,00	75 641,00	75 641,00
7473	Départements	20 776,00	1 397,00	1 397,00
74748	Autres communes	1 878,00	14 833,00	14 833,00
74758	Autres groupements	176 000,00	2 201 893,00	2 201 893,00
7477	Budget communautaire et fonds structurels	52 000,00	36 075,00	36 075,00
7478	Autres organismes	89 901,00	429 465,00	429 465,00
75	Autres produits de gestion courante			
TOTAL GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		445 037,00	2 809 970,00	2 809 970,00
76	Produits financiers (b)		10,00	10,00
7621	Prod, des autres immo. fin. encaissé à l'éc		10,00	10,00
77	Produits exceptionnels (c)	4 038,00		
773	Mandats annulés ou atteints déchéance qu	4 038,00		
78	Reprises provisions semi-budgétaires (
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		449 075,00	2 809 980,00	2 809 980,00

042	Opérations d'ordre de transfert entre se		44 050,00	44 050,00
777	Quote-part des subv.d'inv.transf.au cpte de r		44 050,00	44 050,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sec			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	44 050,00	44 050,00

TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT = RECETTES REELLES + D'ORDRE		449 075,00	2 854 030,00	2 854 030,00
--	--	-------------------	---------------------	---------------------

+			
RESTES A REALISER N-1			0,00
+			
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			586 670,00
=			
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			3 440 700,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
010	Stocks			
20	Immobilisations incorporelles (hors op	6 000,00	417 962,00	417 962,00
2031	Frais d'études		395 033,00	395 033,00
2051	Concessions et droits similaires	6 000,00	12 500,00	12 500,00
2088	Autres immobilisations incorporelles		10 429,00	10 429,00
204	Subventions d'équipement versées (ho	5 630,00		
204112	Bâtiments et installations	5 630,00		
21	Immobilisations corporelles (hors opér		52 842,00	52 842,00
2181	Install.générales,agencement & aménagement		18 000,00	18 000,00
2182	Matériel de transport		25 000,00	25 000,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique		4 842,00	4 842,00
2184	Mobilier		1 500,00	1 500,00
2188	Autres immobilisations corporelles		3 500,00	3 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (
23	Immobilisations en cours (hors opératio		10 000,00	10 000,00
2317	Immo. corp. reçues au titre d'une mise à di		10 000,00	10 000,00
Total des dépenses d'équipement		11 630,00	480 804,00	480 804,00
10	Dotations, fonds divers et reserves			
13	Subventions d'investissement reçues	58 702,00		
1322	Régions	9 887,00		
1323	Départements	37 156,00		
1326	Autres établissements publics locaux	11 659,00		
16	Emprunts et dettes assimilés	111 560,00	508 742,00	508 742,00
1641	Emprunts en euros	110 000,00	393 845,00	393 845,00
168748	Autres communes	1 560,00	106 746,00	106 746,00
168758	Autres groupements		8 151,00	8 151,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, ré			
26	Participations et créances ratt. à des pa			
27	Autres immobilisations financières	1 000,00	500,00	500,00
275	Dépôts et cautionnements versés	1 000,00	500,00	500,00
020	Dépenses imprévues	8 877,00	138 427,00	138 427,00
Total des dépenses financières		180 139,00	647 669,00	647 669,00
45...	Op. Cpt. Tiers n°113 Prog de gestion 201	127 448,00		
45...	Op. Cpt. Tiers n°114 GESTION BASSIN V	52 611,00	8 537,00	8 537,00
45...	Op. Cpt. Tiers n°116 Protection des berg	8 798,00		
45...	Op. Cpt. Tiers n°117 BOSDARROS (Neez		1 892,00	1 892,00
45...	Op. Cpt. Tiers n°118 Elaboration PPG B	75 000,00	26 960,00	26 960,00
45...	Op. Cpt. Tiers n°119 Lons - FDS - Repris		68 931,00	68 931,00
45...	Op. Cpt. Tiers n°194 SIGP- Intempéries 2		6 785,00	6 785,00
45...	Op. Cpt. Tiers n°198 Travaux sécurisatio		176 650,00	176 650,00
45...	Op. Cpt. Tiers n°213 Réalisation dossier D	29 739,00		
45...	Op. Cpt. Tiers n°216 SIGP Intempéries 2		396,00	396,00
45...	Op. Cpt. Tiers n°218 Elaboration PPG N	30 000,00		
45...	Op. Cpt. Tiers n°219 FDS Os Marsillon r		17 886,00	17 886,00
45...	Op. Cpt. Tiers n°313 SIGP Programme i		104 375,00	104 375,00
45...	Op. Cpt. Tiers n°316 SIGP - OP mutualisé		137 036,00	137 036,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
45...	Op. Cpt. Tiers n°317 SIGP - Travaux réha		86 822,00	86 822,00
45...	Op. Cpt. Tiers n°318 Elaboration PPG L	50 000,00	0,38	0,38
45...	Op. Cpt. Tiers n°319 FDS Os Marsillon d		8 264,00	8 264,00
45...	Op. Cpt. Tiers n°418 SIGP - Reversemen		200 000,00	200 000,00
45...	Op. Cpt. Tiers n°419 FDS Castétis prote		12 276,00	12 276,00
45...	Op. Cpt. Tiers n°518 SIGP - Protection o		87 132,00	87 132,00
45...	Op. Cpt. Tiers n°519 FDS Denguin 2 épis		16 764,00	16 764,00
45...	Op. Cpt. Tiers n°619 FDS Bellocq tête d		8 871,00	8 871,00
45...	Op. Cpt. Tiers n°719 FDS Jurançon prot		31 152,00	31 152,00
45...	Op. Cpt. Tiers n°819 FDS Lasseube Réfe		44 220,00	44 220,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		373 596,00	1 044 949,38	1 044 949,38
TOTAL DES DEPENSES REELLES		565 365,00	2 173 422,38	2 173 422,38

040	<i>Opération d'ordre transfert entre section</i>		44 050,00	44 050,00
	<i>Reprise sur autofinancement antérieur</i>		44 050,00	44 050,00
13913	Départements		42 104,00	42 104,00
139141	Communes membres du GFP		1 946,00	1 946,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	5 630,00		
204411	Biens mobiliers, matériel et études	5 630,00		
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		5 630,00	44 050,00	44 050,00

TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT = DEPENSES REELLES + D'ORDRE	570 995,00	2 217 472,38	2 217 472,38
---	-------------------	---------------------	---------------------

	+
RESTES A REALISER N-1	115 462,62
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 332 935,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
010	Stocks			
13	Subventions d'investissement reçues		89 370,00	89 370,00
13158	Autres groupements		23 592,00	23 592,00
1318	Autres		65 778,00	65 778,00
16	Emprunts et dettes assimilés	71 133,00	86 822,00	86 822,00
1641	Emprunts en euros	70 000,00		
168748	Autres communes	1 133,00	86 822,00	86 822,00
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours	146 124,00		
2317	Immo. corp. reçues au titre d'une mise à di	146 124,00		
Total des recettes d'équipement (sauf 138)		217 257,00	176 192,00	176 192,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	14 439,00	16 601,00	16 601,00
10222	FCTVA	14 439,00	16 601,00	16 601,00
138	Autres subv. d'inv. non transférables			
18	Compte de liaison : affectation (BA, ré			
26	Participations et créances ratt. à des pa			
27	Autres immobilisations financières			
024	Produits des cessions d'immobilisation		10 000,00	10 000,00
Total des recettes financières		14 439,00	26 601,00	26 601,00
45...	Op. Cpt. Tiers n°113 Prog de gestion 201	127 448,00		
45...	Op. Cpt. Tiers n°114 GESTION BASSIN V	42 706,00	7 792,00	7 792,00
45...	Op. Cpt. Tiers n°116 Protection des berg	13 501,00	22 330,00	22 330,00
45...	Op. Cpt. Tiers n°117 BOSDARROS (Neez	8 106,00	5 319,00	5 319,00
45...	Op. Cpt. Tiers n°118 Elaboration PPG B	31 250,00	108,00	108,00
45...	Op. Cpt. Tiers n°119 Lons - FDS - Repris		68 931,00	68 931,00
45...	Op. Cpt. Tiers n°194 SIGP- Intempéries 2		1 113,00	1 113,00
45...	Op. Cpt. Tiers n°198 Travaux sécurisatio		352 016,00	352 016,00
45...	Op. Cpt. Tiers n°213 Réalisation dossier D	8 348,00		
45...	Op. Cpt. Tiers n°216 SIGP Intempéries 2		6 785,00	6 785,00
45...	Op. Cpt. Tiers n°218 Elaboration PPG N		108,00	108,00
45...	Op. Cpt. Tiers n°219 FDS Os Marsillon r		17 886,00	17 886,00
45...	Op. Cpt. Tiers n°316 SIGP - OP mutualisé		7 152,00	7 152,00
45...	Op. Cpt. Tiers n°317 SIGP - Travaux réha		333 757,00	333 757,00
45...	Op. Cpt. Tiers n°318 Elaboration PPG L	14 411,00	108,00	108,00
45...	Op. Cpt. Tiers n°319 FDS Os Marsillon d		8 264,00	8 264,00
45...	Op. Cpt. Tiers n°419 FDS Castétis prote		12 276,00	12 276,00
45...	Op. Cpt. Tiers n°518 SIGP - Protection o		49 289,00	49 289,00
45...	Op. Cpt. Tiers n°519 FDS Denguin 2 épis		16 764,00	16 764,00
45...	Op. Cpt. Tiers n°619 FDS Bellocq tête d		8 871,00	8 871,00
45...	Op. Cpt. Tiers n°719 FDS Jurançon prot		31 152,00	31 152,00
45...	Op. Cpt. Tiers n°819 FDS Lasseube Réfe		44 220,00	44 220,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		245 770,00	994 241,00	994 241,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		477 466,00	1 197 034,00	1 197 034,00

021	Virement de la section de fonctionnemen		856 124,00	856 124,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre se		42 640,00	42 640,00
28041582	Bâtiments et installations		2 834,00	2 834,00
2804411	Biens mobiliers, matériel et études		25 996,00	25 996,00
28051	Concessions et droits similaires		992,00	992,00
28121	Plantations d'arbres et arbustes		1 865,00	1 865,00
28181	Install.générales,agencement & aménagement		289,00	289,00
28182	Matériel de transport		6 690,00	6 690,00
28183	Matériel de bureau et informatique		2 864,00	2 864,00
28184	Mobilier		1 020,00	1 020,00
28188	Autres immobilisations corporelles		90,00	90,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		0,00	898 764,00	898 764,00
041	Opérations patrimoniales	5 630,00		
4582	Recettes (à subdiviser par mandat)	5 630,00		
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		5 630,00	898 764,00	898 764,00

TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT = RECETTES REELLES + D'ORDRE	483 096,00	2 095 798,00	2 095 798,00
---	-------------------	---------------------	---------------------

	+
RESTES A REALISER N-1	13 290,00
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	223 847,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 332 935,00

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°**LIBELLE :**

Chap. / Art.	Libellé	Réalizations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES			a			b

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2018	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d

RESULTAT = (c + d) - (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	
---	--

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée d
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2019	Montant des tirages 2018	Montant des remboursements 2018		Encours restant dû au 01/01/2019
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 - Avances du Trésor						
Néant						
5192 - Avances de trésorerie						
Néant						
51931 - Lignes de trésorerie						
Néant						
51932 - Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
Néant						
5194 - Billet de trésorerie						
Néant						
5198 - Autres crédits de trésorerie						
Néant						
519 - Crédits de trésorerie (total)						

(1) Circulaire n°NOR : INTB8900071C du 22/02/1989;

(2) Indiquer la date de délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (l'article L.2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobili- sation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembour- sements (6)	Profil d'amo- rtisse- ment (7)	Possi- bilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
Néant														
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					1 897 100,00									
1641 Emprunts en euros					1 897 100,00									
00000359900	CREDIT AGRICOLE PYRENEES GASCOGNE	27/08/2015		10/11/2015	35 000,00	F		1,65	1,65	EUR	T	P	N	A-1
00000836511	CRCA PYRENEES GASCOGNE	07/12/2017		10/03/2018	280 000,00	F		0,65	0,65	EUR	T	P	N	A-1
0975593 FS1007/1D00	CAISSE EPARGNE AQUITAINE POITOU CHARENTES	27/10/2017		25/02/2018	110 000,00	F	EURIBOR	1,35	1,35	EUR	T	P	N	A-1
49792	CREDIT AGRICOLE MUTUEL PYRENEES GASCOGNE	18/03/2013		05/09/2013	200 000,00	F		4,12	4,12	EUR	S	P	N	A-1
51017047193	CREDIT AGRICOLE NAY	30/03/2004		10/02/2006	15 000,00	F		4,15	4,15	EUR	A	P	N	A-1
51035190714	CREDIT AGRICOLE MUTUEL PYRENEES GASCOGNE	29/03/2007		05/06/2007	100 000,00	F		4,32	4,32	EUR	T	P	N	A-1
51069407583	CREDIT AGRICOLE MUTUEL PYRENEES GASCOGNE	21/12/2009		05/03/2010	198 000,00	F		3,90	3,90	EUR	T	P	N	A-1
525794	CREDIT AGRI. PYRENEES GASCOGNE	15/12/2016		10/12/2017	16 300,00	F		0,71	0,71	EUR	A	P	N	A-1
5651439	CAISSE EPARGNE AQUITAINE POITOU CHARENTES	15/11/2018		28/02/2019	80 000,00	F	EURIBOR	1,24	1,24	EUR	T	P	N	A-1
8539722	CAISSE EPARGNE PAYS ADOUR	27/05/2009		05/02/2010	12 800,00	F		4,19	4,19	EUR	A	P	N	A-1
8996638	CAISSE EPARGNE AQUITAINE POITOU CHARENTES	08/03/2012		12/06/2012	100 000,00	F	PIBOR	5,14	5,14	EUR	T	P	N	A-1
9457433	CAISSE EPARGNE AQUITAINE POITOU CHARENTES	27/10/2014		27/01/2015	320 000,00	F	EURIBOR	2,83	2,83	EUR	T	P	N	A-1
9658894	CAISSE EPARGNE AQUITAINE POITOU CHARENTES	26/11/2015		26/02/2016	250 000,00	F	EURIBOR	2,21	2,21	EUR	T	P	N	A-1
MIN285024EUR	DEXIA CREDIT LOCAL FRANCE	15/12/2008		01/10/2009	70 000,00	F	PIBOR	2,87	2,87	EUR	T	C	N	A-1
MON237381EUR	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT	15/12/2005		01/01/2006	40 000,00	F	PIBOR	3,68	3,68	EUR	A	P	N	A-1

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobili- sation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembour- sements (6)	Profil d'amo- rtisse- ment (7)	Possi- bilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
	LOCAL													
MON255605EUR/0270690	DEXIA CREDIT LOCAL FRANCE	08/01/2008		01/02/2008	70 000,00	F	PIBOR	4,76	4,76	EUR	A	P	N	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
Néant														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions partic. (Total)														
Néant														
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)														
TOTAL GENERAL					1 897 100,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : EURIBOR 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/2019											
	Cou ver ture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2019	Durée résé- duelle (en an- nées)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date du vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)												
Néant												
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)				1 332 665,14					393 844,92	31 326,04		256,37
1641 Emprunts en euros				1 332 665,14					393 844,92	31 326,04		256,37
00000359900	N			12 581,14	1,85	F		1,65	7 143,64	163,51		
00000836511	N			280 000,00	1,19	F		0,65	280 000,00	1 820,00		
0975593 FS1007/1D00	N			103 338,18	14,15	F	EURIBOR	1,35	6 752,22	1 360,98		
49792	N			140 388,04	9,67	F		4,12	12 349,57	5 658,08		
51017047193	N			2 565,73	1,99	F		4,15	1 256,83	106,48		48,28
51035190714	N			27 433,88	3,42	F		4,32	8 036,93	1 056,11		
51069407583	N			93 205,25	6,17	F		3,90	14 066,82	3 430,94		
525794	N			13 131,59	8,00	F		0,71	1 601,10	93,23		4,55
5651439	N			80 000,00	10,00	F	EURIBOR	1,24	7 561,70	956,94		
8539722	N			6 036,93	5,99	F		4,19	901,26	265,02		203,54
8996638	N			64 248,11	8,44	F	PIBOR	5,14	6 424,56	3 179,84		
9457433	N			247 430,18	11,07	F	EURIBOR	2,83	19 458,00	6 796,99		
9658894	N			206 384,16	12,15	F	EURIBOR	2,21	15 191,33	4 435,77		
MIN285024EUR	N			26 833,21	5,74	F	PIBOR	2,87	4 666,68	687,03		
MON237381EUR	N			6 435,55	2,24	F	PIBOR	4,55	3 159,66	236,83		

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/2019											
	Cou ver ture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2019	Durée résé- duelle (en an- nées)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date du vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
MON255605EUR/0270690	N			22 653,19	4,58	F	PIBOR	4,76	5 274,62	1 078,29		
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)												
Néant												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions partic. (Total)												
Néant												
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)												
TOTAL GENERAL				1 332 665,14					393 844,92	31 326,04		256,37

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau " détail des opérations de couverture ".

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2019 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
TOTAL (I)														
TOTAL (I)														
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
NEANT														
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
NEANT														
TOTAL (B)														
Option d'échange (C)														
NEANT														
TOTAL (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
NEANT														
TOTAL (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
NEANT														
TOTAL (E)														
Autres types de structure (F)														
NEANT														
TOTAL (F)														
TOTAL GENERAL														

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2019 (3)	Type d'in- dices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
--	--------------------------------------	----------------	--	-------------------------------	------------------------	---------------------------------------	------------------------	------------------------	--------------------------	---	--	--	---	--

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice en euro / 2 : Indices inflation française ou zone euros ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écart d'indices hors zone euros / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/2019 ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts payés au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structures							
(A) Taux simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nb produits	16					
	% de l'encours	100,00 %	%	%	%	%	%
	Montant en euros	1 332 665,14					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(C) Option d'échange (swaption)	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(F) Autres types de structures	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2019 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture										
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/2019	Date de fin du contrat	Organisme cocontractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles		
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option	
Taux fixe (total)														
Néant														
Taux variable simple (total)														
Néant														
Taux complexe (total) (2)														
Néant														
Total														

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un SWAP, d'une option (CAP, FLOOR, TUNNEL, SWAPTION).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)									
Néant									
Taux variable simple (total)									
Néant									
Taux complexe (total) (2)									
Néant									
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.6
AUTRES DETTES	A2.7

Crédit Foncier					
Crédit Foncier					
Crédit Foncier					
Crédit Foncier					
Crédit Foncier					
Crédit Foncier					
Crédit Foncier					
Crédit Foncier					
Crédit Foncier					
Crédit Foncier					
Crédit Foncier					
Crédit Foncier					
Crédit Mutuel					
Crédit Mutuel					
Crédit Mutuel					
Crédit Mutuel					
Crédit Mutuel					
Crédit Mutuel					
Crédit Mutuel					
Crédit Mutuel					
Crédit Mutuel					
Crédit Mutuel					
Crédit Mutuel					
Crédit Mutuel					
Crédit National / NATEXIS					
Crédit National / NATEXIS					
Crédit National / NATEXIS					
Crédit National / NATEXIS					
Crédit National / NATEXIS					
Crédit National / NATEXIS					
Crédit National / NATEXIS					
Crédit National / NATEXIS					
Crédit National / NATEXIS					
Crédit National / NATEXIS					
Crédit National / NATEXIS					
Crédit National / NATEXIS					
Crédit National / NATEXIS					
Banques étrangères					
Banques étrangères					
Banques étrangères					
Banques étrangères					
Banques étrangères					
Banques étrangères					
Banques étrangères					
Banques étrangères					
Banques étrangères					
Banques étrangères					
Banques étrangères					
Banques étrangères					
Banques étrangères					
Organismes d'assurances					
Organismes d'assurances					
Organismes d'assurances					
Organismes d'assurances					
Organismes d'assurances					
Organismes d'assurances					
Organismes d'assurances					
Organismes d'assurances					
Organismes d'assurances					

IV - ANNEXES				IV	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE				A2.6	
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME				A2.7	
AUTRES DETTES					
Organismes d'assurances					
Organismes d'assurances					
Organismes d'assurances					
Organismes d'assurances					
Autres prêteurs divers					
Autres prêteurs divers					
Autres prêteurs divers					
Autres prêteurs divers					
Autres prêteurs divers					
Autres prêteurs divers					
Autres prêteurs divers					
Autres prêteurs divers					
Autres prêteurs divers					
Autres prêteurs divers					
Autres prêteurs divers					
Autres prêteurs divers					
<u>Après des organismes de droit public</u>					
Néant					
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires</u>					
(ex : émissions publiques ou privées)					
Néant					

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668

A2.7 - AUTRES DETTES

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
Dettes pour subventions d'équipement à verser en annuités			
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices			
Dettes pour souscription au capital d'une SEM			
Dettes pour location - ventes			
Dettes pour location - acquisitions			
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)			

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS ETAT DES PROVISIONS ETALEMENT DES PROVISIONS	A3 A4 A5

A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE		Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 1 000,00 €		27/03/2019
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)
Linéaire	Données SIG	5
Linéaire	Logiciels	3
Linéaire	Matériel de bureau électrique ou électronique	5
Linéaire	Matériel informatique	3
Linéaire	Mobilier	10
Linéaire	Subventions d'équipement reçues	5
Linéaire	Subventions d'équipement versées	5
Linéaire	Véhicules	5

A4 - ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/2019	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Prov. pour risques et charges (2)						
NEANT						
Provision pour dépréciation (2)						
NEANT						
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES						
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Prov. pour risques et charges (2)	20 000,00			20 000,00		20 000,00
Provisions pour risques (non budgétaires)	20 000,00			20 000,00		20 000,00
-Contentieux Société Lavigne	13 000,00	27/03/2019		13 000,00		13 000,00
-Contentieux Epoux Lavigne	5 000,00	27/03/2019		5 000,00		5 000,00
-Mise en charge Las Bourries	2 000,00	27/03/2019		2 000,00		2 000,00

IV - ANNEXES						IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS ETAT DES PROVISIONS ETALEMENT DES PROVISIONS						A3 A4 A5
Provision pour dépréciation (2)						
NEANT						
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES		20 000,00		20 000,00		20 000,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée;

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

A5 - ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/2019	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
NEANT						

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent "Etat des provisions" qui font l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B		691 219,00	691 219,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		508 742,00	508 742,00
1641	Emprunts en euros	393 845,00	393 845,00
168748	Autres communes	106 746,00	106 746,00
168758	Autres groupements	8 151,00	8 151,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		182 477,00	182 477,00
13913	Départements	42 104,00	42 104,00
139141	Communes membres du GFP	1 946,00	1 946,00
020	Dépenses imprévues	138 427,00	138 427,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	691 219,00	115 462,62		806 681,62

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		925 365,00	III 925 365,00
Ressources propres externes de l'année (a)		16 601,00	16 601,00
10222	FCTVA	16 601,00	16 601,00
Ressources propres internes (b)(2)		908 764,00	908 764,00
2804158	Bâtiments et installations	2 834,00	2 834,00
2804411	Biens mobiliers, matériel et études	25 996,00	25 996,00
28051	Concessions et droits similaires	992,00	992,00
28121	Plantations d'arbres et arbustes	1 865,00	1 865,00
28181	Install.générales,agencement & aménagements divers	289,00	289,00
28182	Matériel de transport	6 690,00	6 690,00
28183	Matériel de bureau et informatique	2 864,00	2 864,00
28184	Mobilier	1 020,00	1 020,00
28188	Autres immobilisations corporelles	90,00	90,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	10 000,00	10 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	856 124,00	856 124,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	925 365,00	13 290,00	223 847,00		1 162 502,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 806 681,62
Ressources propres disponibles	IV 1 162 502,00
Solde	V = IV - II (6) 355 820,38

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET DES RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.1.1

Service

(en application de l'article L. 2221-11 du CGCT pour les communes de moins de 500 habitants gérant les services de distribution d'eau et d'assainissement)

A7.1.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

DEPENSES		
Article	Libellé	Montant
	NEANT	

A7.1.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

RECETTES		
Article	Libellé	Montant
	NEANT	

IV - ANNEXES	IV
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET DES RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.1.2

Service

(en application de l'article L. 2221-11 du CGCT pour les communes de moins de 500 habitants gérant les services de distribution d'eau et d'assainissement)

A7.1.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

DEPENSES		
Article	Libellé	Montant
	NEANT	

A7.1.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

RECETTES		
Article	Libellé	Montant
	NEANT	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE LA REPARTITION DE LA TEOM	A7.2.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.2.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

DEPENSES		
Article	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	
012	Charges de personnel et frais assimilés	
65	Autres charges de gestion courante	
66	Charges financières	
67	Charges exceptionnelles	
68	Dotations provisions semi-budgétaires	
014	Atténuations de produits	
022	Dépenses imprévues	
Total des dépenses réelles		
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	
043	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de</i>	
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	
Total des dépenses d'ordre		
TOTAL GENERAL		

A7.2.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

RECETTES		
Article	Libellé	Montant
Recettes issues de la TEOM		
7331	Taxes d'enlèvement des ordures ménagères	
Dotations et participations reçues		
74	Dotations, subventions et participations	
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	
75	Autres produits de gestion courante	
76	Produits financiers	
77	Produits exceptionnels	
78	Reprises provisions semi-budgétaires	
013	Atténuations de charges	
Total des recettes réelles		
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	
043	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de</i>	
Total des recettes d'ordre		
TOTAL GENERAL		

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE LA REPARTITION DE LA TEOM	A7.2.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

DEPENSES		
Article	Libellé	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	
	Acquisitions d'immobilisations	
	Autres dépenses éventuelles	
020	Dépenses imprévues	
	Total des dépenses réelles	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	
041	Opérations patrimoniales	
	Total des dépenses d'ordre	
	TOTAL GENERAL	

A7.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

RECETTES		
Article	Libellé	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	
	Dotations et subventions reçues	
	Autres recettes éventuelles	
024	Produits des cessions d'immobilisations	
	Total des recettes réelles	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	
041	Opérations patrimoniales	
021	Virement de la section de fonctionnement	
	Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8
DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalt. (en mois)	Date de la délib.	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amort. de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							
	NEANT						

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III)

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalt. (en mois)	Date de la délib.	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amort. de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL							
	NEANT						

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A8 A9

A9 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° de l'op. : 114	Intitulé de l'op. : GESTION BASSIN VERSANT 2014	Date de délibération : .../.../.....		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2019 (2)	Restes à réaliser 2018 (3)	Nouveaux crédits votés	TOTAL (4)
DEPENSES (a)	4 284,99		8 537,00	8 537,00
Annulations sur dépenses (c) (6)				
Dépenses nettes (a - c)	4 284,99			
RECETTES (b)	67 351,86		7 792,00	7 792,00
Annulations sur recettes (d) (6)				
Recettes nettes (b - d)	67 351,86			

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de repris anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A8 A9

A9 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° de l'op. : 116	Intitulé de l'op. : Protection des berges 2016	Date de délibération : .../.../.....		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2019 (2)	Restes à réaliser 2018 (3)	Nouveaux crédits votés	TOTAL (4)
DEPENSES (a)	14 358,00			
Annulations sur dépenses (c) (6)				
Dépenses nettes (a - c)	14 358,00			
RECETTES (b)	43 136,53		22 330,00	22 330,00
Annulations sur recettes (d) (6)				
Recettes nettes (b - d)	43 136,53			

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de repris anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A8 A9

A9 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° de l'op. : 117		Intitulé de l'op. : BOSDARROS (Neez - dalot)		Date de délibération : .../.../.....	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2019 (2)	Restes à réaliser 2018 (3)	Nouveaux crédits votés	TOTAL (4)	
DEPENSES (a)	32 421,50		1 892,00	1 892,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)					
Dépenses nettes (a - c)	32 421,50				
RECETTES (b)	28 993,83		5 319,00	5 319,00	
Annulations sur recettes (d) (6)					
Recettes nettes (b - d)	28 993,83				

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de repris anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A8 A9

A9 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° de l'op. : 118	Intitulé de l'op. : Elaboration PPG Baïses et Luzoué	Date de délibération : .../.../.....		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2019 (2)	Restes à réaliser 2018 (3)	Nouveaux crédits votés	TOTAL (4)
DEPENSES (a)	108,00	45 990,00	26 960,00	72 950,00
Annulations sur dépenses (c) (6)				
Dépenses nettes (a - c)	108,00			
RECETTES (b)	26 960,00	4 290,00	108,00	4 398,00
Annulations sur recettes (d) (6)				
Recettes nettes (b - d)	26 960,00			

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de repris anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A8 A9

A9 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° de l'op. : 119	Intitulé de l'op. : Lons - FDS - Reprise protection Lons	Date de délibération : .../.../.....		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2019 (2)	Restes à réaliser 2018 (3)	Nouveaux crédits votés	TOTAL (4)
DEPENSES (a)			68 931,00	68 931,00
Annulations sur dépenses (c) (6)				
Dépenses nettes (a - c)				
RECETTES (b)			68 931,00	68 931,00
Annulations sur recettes (d) (6)				
Recettes nettes (b - d)				

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A8 A9

A9 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° de l'op. : 194	Intitulé de l'op. : SIGP- Intempéries 2014	Date de délibération : .../.../.....		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2019 (2)	Restes à réaliser 2018 (3)	Nouveaux crédits votés	TOTAL (4)
DEPENSES (a)			6 785,00	6 785,00
Annulations sur dépenses (c) (6)				
Dépenses nettes (a - c)				
RECETTES (b)			1 113,00	1 113,00
Annulations sur recettes (d) (6)				
Recettes nettes (b - d)				

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de repris anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A8 A9

A9 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° de l'op. : 198	Intitulé de l'op. : Travaux sécurisation berges Jurançon	Date de délibération : .../.../.....		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2019 (2)	Restes à réaliser 2018 (3)	Nouveaux crédits votés	TOTAL (4)
DEPENSES (a)			176 650,00	176 650,00
Annulations sur dépenses (c) (6)				
Dépenses nettes (a - c)				
RECETTES (b)			352 016,00	352 016,00
Annulations sur recettes (d) (6)				
Recettes nettes (b - d)				

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de repris anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A8 A9

A9 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° de l'op. : 216	Intitulé de l'op. : SIGP Intempéries 2016	Date de délibération : .../.../.....		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2019 (2)	Restes à réaliser 2018 (3)	Nouveaux crédits votés	TOTAL (4)
DEPENSES (a)			396,00	396,00
Annulations sur dépenses (c) (6)				
Dépenses nettes (a - c)				
RECETTES (b)			6 785,00	6 785,00
Annulations sur recettes (d) (6)				
Recettes nettes (b - d)				

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de repris anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A8 A9

A9 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° de l'op. : 218		Intitulé de l'op. : Elaboration PPG Neez et Soust		Date de délibération : .../.../.....	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2019 (2)	Restes à réaliser 2018 (3)	Nouveaux crédits votés	TOTAL (4)	
DEPENSES (a)	108,00	29 892,00		29 892,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)					
Dépenses nettes (a - c)	108,00				
RECETTES (b)			108,00	108,00	
Annulations sur recettes (d) (6)					
Recettes nettes (b - d)					

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de repris anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A8 A9

A9 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° de l'op. : 219	Intitulé de l'op. : FDS Os Marsillon reprise protection	Date de délibération : .../.../.....		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2019 (2)	Restes à réaliser 2018 (3)	Nouveaux crédits votés	TOTAL (4)
DEPENSES (a)			17 886,00	17 886,00
Annulations sur dépenses (c) (6)				
Dépenses nettes (a - c)				
RECETTES (b)			17 886,00	17 886,00
Annulations sur recettes (d) (6)				
Recettes nettes (b - d)				

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de repris anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A8 A9

A9 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° de l'op. : 313		Intitulé de l'op. : SIGP Programme intempéries 2013		Date de délibération : .../.../.....	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2019 (2)	Restes à réaliser 2018 (3)	Nouveaux crédits votés	TOTAL (4)	
DEPENSES (a)			104 375,00	104 375,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)					
Dépenses nettes (a - c)					
RECETTES (b)					
Annulations sur recettes (d) (6)					
Recettes nettes (b - d)					

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de repris anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A8 A9

A9 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° de l'op. : 316	Intitulé de l'op. : SIGP - OP mutualisée Lons / Jurançon	Date de délibération : .../.../.....		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2019 (2)	Restes à réaliser 2018 (3)	Nouveaux crédits votés	TOTAL (4)
DEPENSES (a)			137 036,00	137 036,00
Annulations sur dépenses (c) (6)				
Dépenses nettes (a - c)				
RECETTES (b)			7 152,00	7 152,00
Annulations sur recettes (d) (6)				
Recettes nettes (b - d)				

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A8 A9

A9 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° de l'op. : 317	Intitulé de l'op. : SIGP - Travaux réhab décharge Lons	Date de délibération : .../.../.....		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2019 (2)	Restes à réaliser 2018 (3)	Nouveaux crédits votés	TOTAL (4)
DEPENSES (a)			86 822,00	86 822,00
Annulations sur dépenses (c) (6)				
Dépenses nettes (a - c)				
RECETTES (b)			333 757,00	333 757,00
Annulations sur recettes (d) (6)				
Recettes nettes (b - d)				

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de repris anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A8 A9

A9 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° de l'op. : 318		Intitulé de l'op. : Elaboration PPG Luz et Gest		Date de délibération : .../.../.....	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2019 (2)	Restes à réaliser 2018 (3)	Nouveaux crédits votés	TOTAL (4)	
DEPENSES (a)	108,00	39 580,62	0,38	39 581,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)					
Dépenses nettes (a - c)	108,00				
RECETTES (b)		9 000,00	108,00	9 108,00	
Annulations sur recettes (d) (6)					
Recettes nettes (b - d)					

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de repris anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A8 A9

A9 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° de l'op. : 319	Intitulé de l'op. : FDS Os Marsillon démontage et remontage	Date de délibération : .../.../.....		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2019 (2)	Restes à réaliser 2018 (3)	Nouveaux crédits votés	TOTAL (4)
DEPENSES (a)			8 264,00	8 264,00
Annulations sur dépenses (c) (6)				
Dépenses nettes (a - c)				
RECETTES (b)			8 264,00	8 264,00
Annulations sur recettes (d) (6)				
Recettes nettes (b - d)				

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de repris anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A8 A9

A9 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° de l'op. : 418	Intitulé de l'op. : SIGP - Reversement Subvention CAT Nat	Date de délibération : .../.../.....		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2019 (2)	Restes à réaliser 2018 (3)	Nouveaux crédits votés	TOTAL (4)
DEPENSES (a)			200 000,00	200 000,00
Annulations sur dépenses (c) (6)				
Dépenses nettes (a - c)				
RECETTES (b)				
Annulations sur recettes (d) (6)				
Recettes nettes (b - d)				

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de repris anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A8 A9

A9 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° de l'op. : 419	Intitulé de l'op. : FDS Castétis protection végétalisée	Date de délibération : .../.../.....		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2019 (2)	Restes à réaliser 2018 (3)	Nouveaux crédits votés	TOTAL (4)
DEPENSES (a)			12 276,00	12 276,00
Annulations sur dépenses (c) (6)				
Dépenses nettes (a - c)				
RECETTES (b)			12 276,00	12 276,00
Annulations sur recettes (d) (6)				
Recettes nettes (b - d)				

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de repris anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A8 A9

A9 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° de l'op. : 518		Intitulé de l'op. : SIGP - Protection ouvrages CD64 2018		Date de délibération : .../.../.....	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2019 (2)	Restes à réaliser 2018 (3)	Nouveaux crédits votés	TOTAL (4)	
DEPENSES (a)			87 132,00	87 132,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)					
Dépenses nettes (a - c)					
RECETTES (b)			49 289,00	49 289,00	
Annulations sur recettes (d) (6)					
Recettes nettes (b - d)					

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de repris anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A8 A9

A9 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° de l'op. : 519	Intitulé de l'op. : FDS Denguin 2 épis	Date de délibération : .../.../.....		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2019 (2)	Restes à réaliser 2018 (3)	Nouveaux crédits votés	TOTAL (4)
DEPENSES (a)			16 764,00	16 764,00
Annulations sur dépenses (c) (6)				
Dépenses nettes (a - c)				
RECETTES (b)			16 764,00	16 764,00
Annulations sur recettes (d) (6)				
Recettes nettes (b - d)				

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de repris anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A8 A9

A9 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° de l'op. : 619	Intitulé de l'op. : FDS Bellocq tête d'épis	Date de délibération : .../.../.....		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2019 (2)	Restes à réaliser 2018 (3)	Nouveaux crédits votés	TOTAL (4)
DEPENSES (a)			8 871,00	8 871,00
Annulations sur dépenses (c) (6)				
Dépenses nettes (a - c)				
RECETTES (b)			8 871,00	8 871,00
Annulations sur recettes (d) (6)				
Recettes nettes (b - d)				

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de repris anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A8 A9

A9 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° de l'op. : 719	Intitulé de l'op. : FDS Jurançon protection en enrochements	Date de délibération : .../.../.....		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2019 (2)	Restes à réaliser 2018 (3)	Nouveaux crédits votés	TOTAL (4)
DEPENSES (a)			31 152,00	31 152,00
Annulations sur dépenses (c) (6)				
Dépenses nettes (a - c)				
RECETTES (b)			31 152,00	31 152,00
Annulations sur recettes (d) (6)				
Recettes nettes (b - d)				

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de repris anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A8 A9

A9 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° de l'op. : 819	Intitulé de l'op. : FDS Lasseube Réfection de culée	Date de délibération : .../.../.....		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2019 (2)	Restes à réaliser 2018 (3)	Nouveaux crédits votés	TOTAL (4)
DEPENSES (a)			44 220,00	44 220,00
Annulations sur dépenses (c) (6)				
Dépenses nettes (a - c)				
RECETTES (b)			44 220,00	44 220,00
Annulations sur recettes (d) (6)				
Recettes nettes (b - d)				

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de repris anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN- ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2019
	Année	Profil				
	NEANT					
	NEANT					
	NEANT					
	NEANT					
	NEANT					
Totaux généraux						

(1) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN- ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
		Taux (3)	Index (4)	(5) Taux actuariel	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			en Intérêts (8)	en Capital
								NEANT			
								NEANT			
								NEANT			
								NEANT			
								NEANT			

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe, V : variable simple, C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C 425 170,96
Provisions pour garanties d'emprunts	D
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D 425 170,96
Recettes réelles de fonctionnement	II 2 809 980,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I/II * 100 15,13
---	-------------------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50% des recettes réelles de fonctionnement de c même exercice.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	B1.3
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.5
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	

B1.3 - 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					2020	2021	2022	2023	Cumul restant	Total (2)
	NEANT									

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul

B1.4 - ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP	Somme des parts invest. (1)	Somme nette des parts invest. (2)
NEANT									

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

B1.5 - ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 01/01/2019	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités						
	NEANT						
	8018 Autres engagements donnés						
	* Au profit d'organismes publics						
	NEANT						
	* Au profit d'organismes privés (1)						
	NEANT						
	Total						

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	B1.3
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.5
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (article L.1611-3-2 du CGCT) : L' " Organisme bénéficiaire " de la garantie est toute personne titulaire d'un " titre éligible " émis ou créé par l'Agence France Locale. La rubrique " Périodicité " n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède. La colonne " Dette en capital à l'origine " correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible. La colonne " Dette en capital 01/01/2019 " correspond au montant résiduel de la garantie au 01/01/2019. La colonne " Annuité à verser au cours de l'exercice " n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie

B1.6 - ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/2019	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)						
	NEANT						
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)						
	NEANT						
	8028 Autres engagements reçus						
	A l'exception de ceux reçus des entreprises						
	NEANT						
	Engagements reçus des entreprises						
	NEANT						
	Total						

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(article L. 2311-7 du CGCT)

Article	Subventions	Objet	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
204111	Biens mobiliers, matériel et études Clôture OPCT 113		SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DU GAVE DE P	Collectivité territ	0,00
204411	Biens mobiliers, matériel et études Clôture OPCT 213		SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DU GAVE DE P	Collectivité territ	0,00
FONCTIONNEMENT					
	NEANT				

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT ETATS DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B2.1 B2.2 B3

B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2019	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2019)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2019) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2019 (2)	Restes à financer de l'exercice 2020	Restes à financer (exercices au-delà de 2020)
NEANT							

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

B2.2 - SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2019	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2019)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2019) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2019 (2)	Restes à financer de l'exercice 2020	Restes à financer (exercices au-delà de 2020)
NEANT							

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

B3 - ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Libellé de la recette :			
Reste à employer au 01/01/2019 :			
Recettes			
Chapitres	Articles	Libellé de l'article	Montant
		NEANT	
Total Recettes :			
Dépenses			
Chapitres	Articles	Libellé de l'article	Montant
		NEANT	
Total Dépenses :			
Reste à employer au 31/12/2019 :			

TOTAL Reste à employer au 01/01/2019 :			
TOTAL Recettes		TOTAL Dépenses	
TOTAL Reste à employer au 31/12/2019 :			

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
ADMINISTRATIVE		1,00		1,00	1,00		1,00
ATTACHE TERRITORIAL	A	1,00		1,00	1,00		1,00
TECHNIQUE		3,00		3,00	3,00		3,00
AGENT DE MAITRISE	C	1,00		1,00	1,00		1,00
INGENIEUR PRINCIPAL	A	2,00		2,00	2,00		2,00
EMPLOIS NON CITES (5)							
NEANT							
TOTAL GENERAL		4,00		4,00	4,00		4,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019 (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2019	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
NEANT						
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
INGENIEUR (AV. JANV. 2019)	A	TECH	434		3-a°	CDD
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES : A, B et C

(2) SECTEUR ADM : Administratif

TECH : Technique

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)

S : Social

MS : Médico-social

MT : Médico-technique

SP : Sportif

CULT : Culturel

ANIM : Animation

PM : Police

OTR : Missions non rattachables à une filière

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération annuelle)

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...),

3-2 : vacance temporaire d'un emploi

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes

3-3-2° : emploi du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient

3-3-3° : emploi de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la population moyenne est inférieure à ce seuil,

lorsque la quotité du temps de travail est inférieure à 50%

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose

à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de cabinets

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus

A : autres (préciser)

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A / autres" et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés)

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

**C2 - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT
FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) NEANT				
Détention d'une part du capital NEANT				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt NEANT				
Subventions supérieures à 75000 euros ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme NEANT				
Autres NEANT				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement;

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DE GROUPEMENTS	C3.1
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE	C3.2
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN B.A.	C3.3
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN B.A.	C3.4

C3.1 - LISTE DES ORGANISMES DE GROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
NEANT			
Autres organismes de regroupement			
NEANT			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

C3.2 - LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE (1)

CATEGORIE D'ETABLISSEMENT	INTITULE / OBJET DE L'ETABLISSEMENT	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
CCAS					
CE					
Régie personnalisée					

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence. Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissements publics et doivent être recensées dans cet état.

C3.3 - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

CATEGORIE DE SERVICE	INTITULE / OBJET DU SERVICE	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	N° SIRET	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
Régie à seule autonomie financière						
Lotissement						
Service social et médico-social						

C3.4 - LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

CATEGORIE DE SERVICE	INTITULE / OBJET DU SERVICE	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)
NEANT				

IV - ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 - TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases / 2018	Taux appliqués par décision de l'assemb. délibérante	Variation des taux / 2018 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation des produits / 2018 (%)
Taxe d'habitation		0,000 %		0,000 %		0,000 %
TFPB		0,000 %		0,000 %		0,000 %
TFPNB		0,000 %		0,000 %		0,000 %
CFE		0,000 %		0,000 %		0,000 %
TOTAL		0,000 %				0,000 %

IV - ANNEXES	IV
ARRÊTÉ ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice :	32
Nombre de membres présents:	25
Nombre de suffrages exprimés :	30
VOTES - Pour :	30
Contre :
Abstentions :

Date de convocation : 21/03/2019

Présenté par le Président ,
 A LAROIN, le 27/03/2019
 le Président ,
 Délibéré par le comité syndical en session Ordinaire
 A LAROIN, le 27/03/2019

Les membres du comité syndical,

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en Préfecture, le 15/04/2019, et de la publication le 15/04/2019

A Pau, le 15/04/2019